INFORMATIONS POUR:

MISE EN ŒUVRE DES STAGES ET DES CONTRATS D'ALTERNANCE

ETAPES:

- 1- La première étape consiste à remplir le formulaire de demande de stage ou d'alternance.
 Lien pour répondre au Forms de demande de stage ou d'alternance :
 https://forms.office.com/r/dmE4ZfUeLE
- 2- Lorsque vous aurez validé ce formulaire rempli : Après traitement du formulaire par nos services,
 - l'entreprise reçoit un lien via notre Plateforme sur l'adresse mail de l'interlocuteur qu'elle aura indiqué sur le formulaire.

Elle devra:

 S'enregistrer, remplir les éléments du contrat et des missions sur la Plateforme Plateforme Ionis Alternance pour les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation,

Plateforme Edsquare pour les stages

Attention à bien préparer la liste des missions, elles devront être validées par les responsables pédagogiques.

- 3- Les responsables pédagogiques devront vérifier et valider les missions. Nous reviendrons vers vous en cas de questions.
- 4- Après cela la convention sera éditée et retransmise via la plateforme pour signatures
 - Pour les alternances : le cerfa rempli sera mis à disposition avec la convention sur la Plateforme Ionis Alternance, l'entreprise aura à transmettre ces éléments à son OPCO après signatures pour bénéficier des aides à l'alternance.

SERVICE REFERENT

⊠ Pédagogie

| | Date | Responsable |
|---|---|----------------|
| DERNIERE MISE A JOUR LE | 14/11/2022 | Nathalie BIBAS |
| LIENS VERS LES DOCUMENTS (SHAREPOINT OU AUTRE SITE) | Forms de demande : https://forms.office.com/r/dmE4ZfUeLE | |
| COORDONNEES DES PRINCIPAUX REFERENTS (INTERNES OU EXTERNES) | Nathalie.bibas@ionis-stm.com, Tel : 01.53.14.59.09 eryne.manqoua@ionis-stm.com, | |